

Un grand nettoyage des vasières

BAIE DE L'AIGUILLON Un chantier inédit en Europe vise à enlever, entre Vendée et Charente-Maritime, les restes des concessions conchylicoles abandonnées, pour restaurer un site prisé par de nombreuses espèces animales

Frédéric Zabalza
f.zabalza@sudouest.fr

Les gens du pays appellent cela un crassat. Un reste d'ancienne structure conchylicole abandonnée, des tables à huîtres principalement. Ces pièges à sédiments, où les huîtres continuent de s'accumuler, obstruent les vasières, où se nourrissent de nombreuses espèces d'oiseaux.

« La baie de l'Aiguillon, située sur un des principaux couloirs migratoires, est un énorme garde-manger, avec des zones de repos comme les prairies naturelles du Marais poitevin pas très loin », remarque Loïc Chaigneau, chargé de mission au Parc naturel régional du Marais poitevin et coordinateur du programme Life Baie de l'Aiguillon, qui comprend plusieurs volets, parmi lesquels la restauration des habitats de vasières. C'est dans ce cadre qu'une expérimentation a été lancée, entre Vendée et Charente-Maritime, afin de nettoyer 400 hectares de crassats qui « abîment » la baie, constituée de vasières (3 700 ha) et de prés-salés (1 100 ha). Un secteur

où, depuis les années 50, les concessions conchylicoles ont progressivement glissé vers l'aval. Celles qui ont été abandonnées ont servi de supports aux huîtres japonaises (*magallana gigas*), recouvrant peu à peu les vasières.

Un défi pour l'entreprise

La semaine dernière, les habitants de Charron ont ainsi vu arriver un drôle de radeau, sur lequel a pris place une pelle mécanique. Depuis plusieurs jours, le temps d'une marée (6 heures), elle racle la vase pour extraire les amas d'huîtres (broyées sur place) et de ferraille (transportée à La Rochelle). « Ça a un caractère expérimental. La Commission européenne a donné son accord pour financer la restauration de vasières, ce qui ne s'est jamais fait ailleurs. Comme c'est une première fois, il a fallu obtenir les autorisations, travailler avec les services de l'État, et trouver un prestataire pour faire ce travail », explique Loïc Chaigneau.

La mission a été confiée à l'entreprise Trézence TP, de Saint-Jean-d'Angély. « Pour arriver à se dépla-



La pelle mécanique nettoie les vasières depuis une plateforme flottante. PHOTO XAVIER LÉOTY

cer sur la vase, pour pouvoir flotter, laisser la machine en pleine mer, puis mettre le broyeur, répartir les masses, ça a été compliqué. La plateforme en elle-même pèse 47 tonnes. On a travaillé quatre mois pour trouver la méthodologie », témoigne le patron, Fabien Arnau-deau, motivé par cette expérimentation tant au niveau du défi à relever que des intéressantes perspectives d'avenir. Pour la baie

de l'Aiguillon, l'enjeu est un « gain biologique et économique » selon Loïc Chaigneau. « Si le gain est réel, le programme sera renouvelé partout en Europe », annonce le salarié du Parc du Marais poitevin, l'une des trois structures, avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), à superviser le chantier, financé par l'Union européenne et la Caisse

des dépôts et consignations (120 000 euros).

Les résultats seront rendus publics lors d'un colloque, d'ores et déjà prévu le 28 octobre 2020.

SUD OUEST.fr

L'interview de Loïc Chaigneau en vidéo sur notre site.

● Abonnés.